



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 22 mars 2023 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la communauté française 'portant exécution des articles 74 et 89, du décret du 13 septembre 2018 portant création du service général de pilotage des écoles et centres psycho-médico-sociaux et fixant le statut des directeurs de zone et délégués au contrat d'objectifs', portant le numéro 73.310/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 21 avril 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.